

Présents :

Parents élus : Mmes Charbonnier, Gillet, Royer, M. Thevenet.

Enseignants : Mmes Legeay, Zubryk, Souverain, Laneau, Brée, Nicole, Bayou, M. Durozier

Mairie : M. Surel

Excusés : Mme Ferré (enseignante), Mme Robin_(ATSEM invitée), Mmes Mocquais, Romian, Gueffier, M. Kervarec (parents élus)

Secrétaire de séance : Parents : Mme Royer

1. Bilan des activités pédagogiques, sorties, projets

- 8/2 : exercice « alerte risques majeurs » : bilan satisfaisant. Mise à jour des valises de soin à faire
- 5/3 : 1^{ère} sortie « Ecole et Cinéma » à Château-Renault pour les 2 classes de maternelles. Sortie prise en charge par la Communauté de Commune (entrées + transport).
- 21/3 : Koala des maths pour les CP, CE1 ; Kangourou des maths pour les CE2 et CM1/CM2
- Soirée Conférence/Débat sur le thème des Ecrans : interviews réalisés par les CM2 et fascicule d'information remis aux parents. Thème porteur et intéressant, à renouveler, en espérant une fréquentation des familles en hausse. A permis de lancer le « Défi du mois sans écran » tout au long du mois de juin pour toutes les classes de la GS au CM2, afin de cumuler des temps sans écran - 1h / 1 jour / 1 week-end. Chaque défi remporté symbolisé par un bouchon permet de faire monter la jauge correspondante de la classe. Les CM1/CM2 passeront également dans les classes pour enquêter sur le nombre d'écrans dans les foyers.
- 29/3 : Carnaval de l'école en musique. Tout s'est bien passé avec le soleil. Défilé dans le village et chants des enfants. Belle participation.
- 2/4 : la classe de Mme Legeay s'est rendue à Vendôme à Ci-Clic pour un échange autour de la réalisation de films dont visionnage de courts-métrages et discussion avec un réalisateur.
- 30/4 : Mme souverain et ses CP ont reçu leurs correspondants CP/CE1 de Tours (classe de Mme Maradeix) : visite du village et de la ferme pédagogique (un peu loin donc bus pour le retour).
- 10/5 : les 2 classes de maternelles sont allées à Montoire à « Musikenfête».
- 21/5 : réunion d'information sur le collège pour les parents à l'école N. Mandela à Château Renault.
- 24/5 : 2^{ème} sortie « Ecole et cinéma » pour les maternelles
- 3/6 : visite du collège avec repas au self pour les CM2
- 11/6 : sortie Tours pour les CP de Mme Souverain pour voir leurs correspondants, visiter leur école et Tours. Ont pris Bus et tram : important pour les enfants. Rallye photo à travers le Vieux Tours. Chasse au trésor dans Tours pour les CE2 de M. Durozier pour découvrir les monuments de Tours.

PROJETS REALISES :

- **semaine de la presse** : travail des CP/CE1 entre fin mars et début avril avec Mme Brée. Suite à cela, les délégués aimeraient imaginer et diffuser une petite publication (journal, lettre d'information...) l'an prochain.
- **Eco Ecole** : en plus du Label Eco-Ecole obtenu pour 2018/2019, l'école a été labellisée Ecole engagée pour le développement durable et la sensibilisation par l'Académie cette année. Engagée à nouveau pour l'an prochain. Le thème retenu reste la solidarité car il y a encore des axes à explorer et certains à consolider.
- **Réunions avec les délégués** : notamment 2 avec Mme Lefebvre, déléguée au tri à la Communauté de Commune, et Tess Fichot, Service Civique, pour redonner les consignes de tri qui ont ensuite été restituées aux enfants. Les délégués ont également été interviewés par la Nouvelle République pour un article sur leur rôle au sein de l'école.
- **Ecole fleurie** : les GS avec Mme Nicole sont inscrits à l'opération « Ecole fleurie ». Visite le lundi 24 juin de la responsable de l'opération afin de voir ce qui a été réalisé par la classe.
- **Climat scolaire** : travail avec M. Barranger, Conseil pédagogique responsable de la mission Climat Scolaire à l'académie, avec la classe de CM2 de Mme Bayou. Ont travaillé ensemble autour de ce thème, ont discuté du vivre ensemble et mené des ateliers etc. Cela a beaucoup contribué à l'amélioration des relations au sein de cette classe. Va revenir en fin d'année pour voir les progrès réalisés.

- **CLASSE DECOUVERTE : Plages du débarquement en Normandie (15 au 17 mai)** très belle expérience qui a plu à l'ensemble des participants (enfants et encadrants). Les enfants étaient ravis de leur séjour et poursuivent sur ce thème en classe avec encore plus d'entrain (solidarité des alliés). Chaque enfant a trouvé sa place dans la vie quotidienne. Chaque activité a plu, beaucoup de questions, très curieux de tout. Expérience vraiment positive. Grâce aux divers dons et subventions (mairie, entreprises avoisinantes, APEV, opérations des enfants...), le coût final pour les familles a pu être réduit à 50 €. Un grand merci aux enseignants organisateurs (Mme Zubryk et Mmes Bayou et Bree) ainsi qu'à toutes les personnes ayant contribué à ce projet. Des exposés sont en cours de réalisation par les enfants et seront présentés pendant la fête de l'école.

Dates à venir :

- 14 juin portes ouvertes du collège André Bauchant à Château Renault
- 24 juin : sortie aux Jardins de Chaumont pour les Classes de Mmes Legeay, Souverain, Zubryk et Bayou (visites des jardins, expositions contemporaines, château, et différents ateliers selon les classes).
- 25 juin : accueil des futurs PS (17h45 à 18h45)
- 29 juin : fête de l'école (voir détails plus loin)
- 2 juillet : journée jeux coopératifs / solidarité au sein de l'école avec tous les élèves

2. Projet d'école

Le projet d'école 2019/2022 a été validé par l'Inspecteur d'Académie.

- Axe1 : assurer l'acquisition des fondamentaux pour tous les élèves (favoriser les liaisons inter-cycles – Adapter les pratiques pédagogiques aux besoins des élèves – développer les pédagogies différenciées et coopératives – favoriser l'auto-évaluation -)
- Axe 2 : Agir sur le climat scolaire comme facteur de réussite (travail autour de la justice scolaire, développer la coopération et les actions favorisant un bon climat scolaire - développer la coéducation)
- Axe3 : engager une dynamique territoriale, soutenir les territoires (liens école/collège, partenariat avec les collectivités et partenaires socio-culturels)

3. Organisation scolaire 2019/2020

A ce jour, les inscriptions recueillies permettent de prévoir l'effectif suivant pour la rentrée prochaine : 20 PS / 10 MS / 20 GS / 15 CP / 18 CE1 / 21 CE2 / 21 CM1 / 12 CM2 = 137 élèves
50 maternelles / 87 élémentaires qui seront répartis sur 6 classes (moyenne de 22,83 élèves par classe).

Si cette répartition se confirme, les classes se découperaient comme suit : 2 classes de maternelles PS/MS et MS/GS et 4 classes d'élémentaires : CP/CE1 – CE1/CE2 – CE2/CM1 – CM1/CM2.

Pas de création de poste sur l'école donc départ de Mmes Bayou et Nicolle et Mme Ferré.

La salle de motricité sera à nouveau disponible (plus pratique que d'avoir à sortir de l'école).

4. Mairie – travaux et temps périscolaires

Les travaux en cours se terminent.

Le nouveau portail avec interphone/visiophone sera opérationnel à partir de la rentrée prochaine.

Le projet de nouveau bâtiment pour la garderie est toujours en cours d'élaboration. Il s'agirait de construire un nouveau bâtiment en prolongement de la bibliothèque. N'empièterait pas sur le terrain de sport (foot, hand). Le portail cantine disparaît au profit du portillon à côté des boîtes aux lettres qui serait modifié pour devenir l'entrée « secours ». Cette configuration permet d'avoir un lieu en accès direct depuis l'extérieur. Servira également au centre de loisirs en complément du lieu actuel. Les travaux sont prévus pour 2020 après obtention des subventions *ad hoc*.

5. Fête de l'école – samedi 29 juin

Spectacle des enfants dans la cour des maternelles – Début 10 h30 jusqu'à 12h00

L'école se réserve la possibilité de l'annuler ou reporter en cas de mauvais temps.

Organisation de la journée :

-10h15 : Ouverture du portail

-10h30 : Début du spectacle des enfants dans la cour des maternelles. Thème solidarité et citoyens du monde

La grande scène sera montée samedi 22/06 à partir de 9h30 par les parents de l'APEV (Association des Parents d'Elèves de Villedômer) avec l'aide de parents volontaires.

- 12h00 : Fin du spectacle

- A partir de 12h : Apéritif offert par l'APEV, début du repas, vente de tickets (prévente 28/06 16h15)

- A partir de 13h30 : Début de la kermesse pour les enfants

- 15h15 : Fin de la Kermesse - Remise des livres par les élus

Toute aide pour installer, tenir les stands, ranger, animer, est la bienvenue.

6. Questions diverses

ECOLE

-Ouverture du portail le matin : les parents doivent respecter des horaires le matin mais l'école le devrait aussi.

L'école reconnaît quelques retards ces dernières semaines liés aux nombreux échanges avec l'inspection académique pour obtenir le remplacement de M. Durozier pendant son arrêt. Ne pas se fier à l'horloge de l'église qui avance de 2 minutes ! L'école en profite pour rappeler qu'il n'y a pas de secrétaire à l'école, attention à limiter les appels aux appels indispensables.

Vélo : idée top; pourquoi ne pas commencer en mai/juin dès la grande section?

Les enfants de maternelles travaillent déjà l'équilibre sur les vélos et les trottinettes pendant les récréations. L'apprentissage du vélo n'est pas au programme de ces classes et le niveau entre enfants serait de toute façon trop disparate pour pouvoir envisager de telles séances.

Site en ligne de l'école : le site de l'école est en accès libre sur internet permettant à l'ensemble des internautes de capter les informations et images/contenus. Pourrait-il être envisageable d'en contrôler l'accès avec un identifiant uniquement valable pour les différents visiteurs autorisés : parents, professeurs, etc ?

Ce site a été créé pour permettre aux proches de voir ce qui est fait en classe (parents, famille élargie...). Il n'est pas prévu de restreindre l'accès et ce n'est de toute façon pas techniquement possible sur la plateforme de l'Education Nationale utilisée actuellement. Cependant, l'école rappelle qu'une autorisation est demandée aux responsables légaux en début d'année et que seuls les enfants disposant de cette autorisation signée figurent sur le site de l'école.

Absence des enseignants : Serait-il possible d'obtenir des informations précises sur les durées d'absence des enseignants lorsque un arrêt maladie survient ? Suite à l'arrêt de M Durozier, aucune information n'a été transmise aux élèves pour en informer leurs parents durant la première semaine de son absence. Nous savons que les remplacements dépendent de la disponibilité du personnel *ad hoc*, mais les élèves ont été laissés en autonomie avec peu de choses pour les occuper. Un mot dans le cahier a finalement proposé aux parents de fournir à nos enfants de quoi les occuper quand ils étaient dispatchés dans les classes, ce qui a été fait et s'est révélé bien utile. Nous aurions apprécié que cette consigne ait été donnée plus tôt.

Il y a malheureusement un grand manque de remplaçants sur la circonscription et il y a donc un roulement qui est effectué. Les grandes écoles (comme Villedômer) ne sont pas prioritaires. Les remplaçants arrivent parfois dans la matinée, donc impossible de faire l'affichage au portail dès l'ouverture. Au départ de l'arrêt de M. Durozier, un jour de grève a empêché de diffuser l'information aux parents. M. Durozier pensait pouvoir reprendre le lundi suivant le début de son arrêt, mais cela ne lui a pas été possible. Les démarches pour obtenir un remplaçant ont donc repris et les remplacements ont été ponctuels. Le reste du temps, les enfants étaient répartis dans les autres classes, selon des groupes définis en début d'année, permettant à chacun d'avoir un minimum de repères et de gagner du temps. Dès le début, les enfants ont eu du travail à faire en classe et ont été accompagnés par les enseignantes qui donnaient les consignes et aidaient lorsque les enfants en avaient besoin. De plus, les enfants ont été intégrés aux activités de la classe dès que cela était possible : musique, sport, arts plastiques, découverte du monde...Les enfants n'ont en aucun cas été livrés à eux-mêmes.

Récréation : Les enfants se plaignent d'avoir à garder leur gilet pendant la récréation (de la maternelle au CM2) : y a-t-il en effet des consignes données dans ce sens aux enfants et le cas échéant, serait-il possible de les assouplir ?

Les enseignants et ATSEM veillent à ce qu'à chaque récréation les enfants aient une tenue en accord avec la température extérieure. Certains enfants resteraient en tee-shirt du matin au soir s'ils le pouvaient quand d'autres ne pensent même pas à enlever leur pull lorsque le thermomètre grimpe.

Eco-école : En lien avec le label Eco-école et dans un souci global de respect de l'environnement, l'APEV souhaiterait mener une réflexion commune avec les enseignants et les élèves sur les mesures à mettre en place pour rendre la fête de l'école plus éco-citoyenne. Pour cette année, les gobelets jetables seront remplacés par des gobelets réutilisables. Pour 2020, nous souhaiterions poursuivre cette transition et recueillir les propositions de chacun.

L'école est très favorable à cette proposition. Une réflexion pourra être menée avec les élèves tout au long de l'année afin que ces derniers soient responsabilisés dans cette démarche et que la transition puisse se poursuivre avec l'accord de tous.

MAIRIE

Cantine :

- réduction facture en cas d'absence justifiée ou de grève école

Les repas des jours de grève ne sont jamais facturés. En cas d'absence justifiée, se reporter au règlement de la cantine signé lors de l'inscription et qui prévoit dans l'article 4 que le remboursement est effectué pour une absence justifiée supérieure à 1 semaine.

- avoir des retours sur les repas : comment ça se passe, difficultés?

Il est toujours possible aux parents de s'inscrire pour déjeuner à la cantine en s'inscrivant auprès de la mairie au tarif de 5,60 euros.

- prix du repas pour des enfants dépasse le prix de restaurant d'entreprise adulte.

Le prix du repas de la cantine est avant tout le prix d'un service. Il faut y intégrer les frais de surveillance de la pause méridienne (qui n'existent pas pour les restaurants d'entreprise) ainsi que les frais annexes (installation, cuisinier, électricité, fluides...). Ce service est déficitaire pour la commune.

Centre de loisirs : est-ce qu'à la rentrée 2019-2020 le centre de loisirs du mercredi fonctionnera de la même manière? C'est-à-dire avec la possibilité de laisser son enfant certains mercredis seulement, que le matin...

Le fonctionnement du centre reste inchangé pour l'année 2019-2020.

Service minimum : Nous sommes tout à fait conscient des difficultés actuelles liées aux nombreux arrêts des agents municipaux et nous nous doutons qu'il était impossible de mettre en place un service minimum pendant la grève des enseignants, nous espérons que dans l'éventualité d'une nouvelle grève et si le taux d'absentéisme des agents municipaux revient à des seuils acceptables, vous pourrez remettre un service minimum car c'est très apprécié par les familles dont les 2 parents travaillent à plein temps en horaires de bureau.

La grève concernait aussi bien les enseignants que le personnel municipal. En effet, la situation ne permettait pas la mise en place d'un service minimum mais la municipalité confirme qu'elle fait et fera de son mieux pour pouvoir assurer un tel service tant qu'elle peut garantir la sécurité des enfants dont elle a la charge.

Fait à Villedômer,

La secrétaire de séance, Mme Royer

La directrice, Mme Legeay